

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	SILCOSEAL CLASSIC
Code produit	SSC

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

NOX-CRETE MANUFACTURING INC
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300
Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation 29 CFR 1910.1200 , (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Peau Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
STOT SE 3 resp. Irrit.	H335
STOT SE 3 somnolence	H336
Carc. 2	H351
Repr. 2	H361
STOT RE 2	H373

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

**mot de signal**

Danger

Les déclarations de danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
H315 - Provoque une irritation de la peau
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou des étourdissements
H351 - Susceptible de provoquer le cancer (inhalation)
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H373: Peut provoquer des dommages aux organes

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P201- procurer les instructions avant utilisation
P202- Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes-Non fumeur
P240 - Rez / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241 - Utiliser du matériel / ventilation / lumière / équipement électrique
P242 - Utiliser des outils anti-étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection des yeux / protection / du visage

Réponse

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P310: Si les yeux: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**Stockage:****Élimination:**

P331: NE PAS faire vomir.

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction

P403 + P405 + P235 + P233 - Garder sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Texte intégral des R, H et EUH phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Product identifiant	%
Toluene	108-88-3	< 11.0
Distillat Léger Hydrotraité	Secret De Commerce.	Secret De Commerce.
Alcohol	Secret De Commerce.	Secret De Commerce.
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	< 6.0
Ethylbenzene	100-41-4	< 1.0
Cumene	98-82-8	< 1.0
Xylene	1330-20-7	< 2.0

Conformément à 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique spécifique (et / ou) la concentration est retenu comme Secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sanitaires et de sécurité sont inclus dans le SDS.

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Ce matériau libère des vapeurs lorsque la température dépasse la température ambiante. Les vapeurs peuvent causer un incendie instantané. Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Éliminer toute source d'inflammation. Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage.

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)**Méthodes de nettoyage**

Imprégnez-vous de déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et les éliminer correctement.

Section 7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions de manipulation****Mesures de protection**

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène**7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités****Conditions de stockage**

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais bien aéré, loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues .. Garder les contenants hermétiquement fermés jusqu'à utilisation.

Matières incompatibles

Agents oxydants puissants. Les acides forts ou des bases et sélectionnez amines.

Température de stockage

Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (United States)
Toluene	TWA: 20 ppm 8 hours
Hydrotreated Light Distillate	TWA: 200 ppm 8 hours
Alcohol	TWA: 50 ppm 8 hours
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA: 20 ppm 8 hours
Ethylbenzene	TWA: 20 ppm 8 hours
Cumene	TWA: 50 ppm 8 hours
Xylene	TWA: 100 ppm 8 hours

8.2 Contrôles de l'exposition**Les contrôles d'ingénierie**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter de possible Contact avec les yeux, irritation ou des blessures.

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Une ventilation générale est normalement suffisante. Éviter de respirer la brouillard du produit ou des vapeurs. L'utilisation d'un appareil

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

respiratoire approprié est recommandés lorsque les concentrations dans l'air dépassent la valeur TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	liquide rouge
Odeur	Légère odeur de solvant
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	94 C (200 F)
Point d'éclair	24 C (74 F)
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs inflammables
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	0,81 Kg par litre 6.7 lb par gallon
Solubilité	Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	726 g / l

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information supplémentaire disponible
10.2 La stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Les températures extrêmes hautes ou basses.
10.5 Matières incompatibles	Les acides forts, les bases, les oxydants et sélectionnez amines.
10.6 Produits de décomposition dangereux	monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, divers dérivés d'hydrocarbures.

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Aucun effet indésirable prévisible dans l'usage prévu.
Irritation/Corrosion cutanée	Peut causer une irritation de la peau
Yeux	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
La respiration et de sensibilisation de la peau	Peut irriter les voies respiratoires
Mutagenèse des cellules germinales	Pas de données disponibles
Carcinogénicité	

IARC

Xylene	3
Toluene	3
Ethylbenzene	2B

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Cumene

2B

2B - preuves insuffisantes chez l'homme et moins de preuves suffisantes chez les animaux.

3 - insuffisantes chez l'homme et insuffisantes ou limitées chez les animaux.

Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles

Certains organes cibles toxicité**Exposition unique**

Pas de données disponibles

Exposition répétée

Pas de données disponibles

Danger d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Section 12. Informations écologiques**12.1 Écotoxicité**

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 La mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Traitement des Déchets méthodes**

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports**Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA****14.1 Numéro ONU** UN1263**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** 1263, Peinture matériels connexes, 3, PGIII**14.3 Classe de Transport (es)** 3**14.4 Groupe d'emballage** III**14.5 Risques environnementaux** Aucune information supplémentaire disponible**14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur****14.7 Transport en vrac selon****L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC** Aucune information supplémentaire disponible**14.8 Transport en vrac selon****CFR 49 173,15** Non applicable**SECTION 15. Informations réglementaires****15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA**

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**Section 313**

Contient les ingrédients suivants au niveau ou au-dessus des exigences de niveau de reporting de l'article 313. Cette information doit être incluse dans toutes les FDS copiés ou distribués pour ce matériau.

CHIMIQUES	CAS #	MAX POIDS %
Toluene	108-88-3	11.0
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	6.0
Ethylbenzene	100-41-4	1.0

**La TSCA
Proposition 65**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés
Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer toxicité (et / ou) la reproduction

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette SDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR..

DSL**15.2 Sécurité chimique évaluation**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés
Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	5-14-2015
Version	2.2
Numéro	607-F
Date de publication de la version précédente	
Préparateur	Nox-Crete Manufacturing Inc.

Documentation de référence

Les informations contenues dans le présent document est basé sur les données disponibles pour nous et on pense que c'est correct. Étant donné que cette information peut avoir été obtenue en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources qui ne sont pas sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que l'information est exacte, fiable, complet ou le représentant et l'acheteur peut se fonder sur ce sujet que les acheteurs à risque. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou de dissimuler certains aspects néfastes de ce produit. En outre, nous ne pouvons pas prévoir ou de contrôler les différentes conditions dans lesquelles cette information ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne faisons aucune garantie que les domaines de la santé et/ou des mesures de sécurité que nous avons suggérée sera suffisante pour tous les individus et /ou des situations de sa manipulation ou utilisation. De même, nous n'avons aucune garantie ou garantie de quelque nature que ce soit que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est en conformité avec toutes les fédérales, d'état ou lois locales. C'est l'obligation de chaque utilisateur du produit mentionné dans le présent document pour déterminer et satisfaire aux exigences de toutes les lois applicables.

Avertissement

Les informations contenues dans ce document sont considérées correctes à partir de la date d'émission. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE EST EXPRIMÉE OU EST IMPLICITE CONCERNANT L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DE CETTE INFORMATION OU DU PRODUIT, LA SÉCURITÉ DE CE PRODUIT, OU LES DANGERS LIÉS À SON UTILISATION. Ces informations et le produit sont meublées à la condition que la personne qui les reçoivent doivent faire sa propre détermination quant à l'adéquation du produit à son usage particulier et à la condition qu'il assume le risque de l'usage de celle-ci. (NOX-crète MANUFACTURING INC)

Texte intégral des R, H et EUH phrases

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Flam. Liq. 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables
Asp. Tox. 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
Peau Irrit. 2	H315: Provoque une irritation de la peau
Eye Dam. 1	H318: Provoque des lésions oculaires graves
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332: Nocif par inhalation
STOT SE 3 resp. Irrit.	H335: Peut irriter les voies respiratoires
STOT SE 3 somnolence	H336: Peut provoquer somnolence ou des étourdissements
Carc. 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer (inhalation)
Repr. 2	H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
STOT RE 2	H373: Peut provoquer des dommages aux organes

P201- procurer les instructions avant utilisation

P202- Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes-Non fumeur

P240 - Rez / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P241 - Utiliser du matériel / ventilation / lumière / équipement électrique

P242 - Utiliser des outils anti-étincelles

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols

P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection des yeux / protection / du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P310: Si les yeux: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.

P331: NE PAS faire vomir.

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction

P403 + P405 + P235 + P233 - Garder sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale